



Résidence Alphonse-Daudet

2 rue Joachim-du-Bellay
91140 Villebon-sur-Yvette
Tél. 01 69 93 49 10
Fax 01 69 93 49 11
smr@villebon-sur-yvette.fr
www.villebon-sur-yvette.fr

Transports en commun gratuits - Centres commerciaux

Un service de car gratuit est mis à la disposition des retraités villebonnais pour les destinations suivantes :

- **Centre commercial Villebon 2** : 2ème lundi de chaque mois.
- **Centres commerciaux Les Ulis ou La Ville du Bois** : 4ème lundi de chaque mois en alternance. Ce service fonctionne toute l'année, y compris les mois de juillet et août (sauf jours fériés).

Horaires et circuit

Trajet Aller

- 12h15 : Place des Suisses (Centre Commercial Intermarché).
- 12h17 : Millet-Montreux (angle rue Millet et rue de Montreux).
- 12h18 : Millet (rond-point de Montreux).
- 12h19 : Butte Sainte-Catherine (angle rue Bastien-Lepage et rue de la Butte Saint-Catherine).
- 12h20 : Rue de l'Avenir.
- 12h23 : Pont des Cascades.
- 12h25 : Casseaux (angle rue des Casseaux - rue des Bouleaux).
- 12h27 : Résidence du Parc-Mairie (Résidence les Casseaux).
- 12h29 : Collège Jules-Verne.
- 12h30 : Résidence pour Personnes Agées Alphonse-Daudet.
- 12h31 : Place Gérard-Nevers (Hôtel de Ville).
- 12h32 : MJC Bobby-Lapointe.
- 12h33 : Les Foulons (angle rue des Maraîchers - rue du Bas de la Ferme).
- 12h34 : Conservatoire Erik-Satie.
- 12h35 : Rue du Viaduc.
- 12h37 : Schweitzer (angle rue Schweitzer et rue Henri-Dunant).
- 12h39 : Les Chênes (angle rue du Bas de la Plante des Roches et rue des Chênes).
- 12h45 : Villiers – Le Lavoir.
- 12h50 : Place Nicolas-de-Thou (Eglise Saint-Côme et Saint-Damien).

Puis départ vers Villebon 2 ou Les Ulis ou La Ville du Bois.

Trajet Retour

- 15h00 : Départ du Centre Commercial Villebon 2, Les Ulis 2 ou La Ville du Bois. Desserte des mêmes arrêts.